



Bonnes et mauvaises pratiques observées sur le terrain

Réunion des désamanteurs
23 et 30 janvier 2018

GRUPE RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Rhône-Alpes

 **l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS
Auvergne

 **DIRECCTE** Auvergne Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

OPPBTP
La prévention BTP

Bonne pratique : local de stockage décontaminable (siège d'entreprise)



Bonne pratique : protection sous plafond



Bonne pratique : camera sans fil en zone (wifi)



Bonne pratique : entrées d'air réglables



Bonne pratique : sas de décontamination avec « longopack »



Bonne pratique : sas déchets à section réduite



Bonne pratique : protection des extracteurs pendant le transport



Bonne pratique : « body benne » double avec fermeture éclair



Mauvaise pratique : décontamination engins de chantier



Mauvaise pratique : nettoyage haute pression



Bonne pratique : décontamination engins de chantier



Bonne pratique : décontamination engins de chantier



Bonne et mauvaise pratique : engins de chantier TP



Bonne pratique : cabine pressurisée



Bonne pratique : brumisation sur engin de chantier



Bonne pratique : stabilisation des clôtures pleines



Bonne pratique : protection des clôtures de chantier



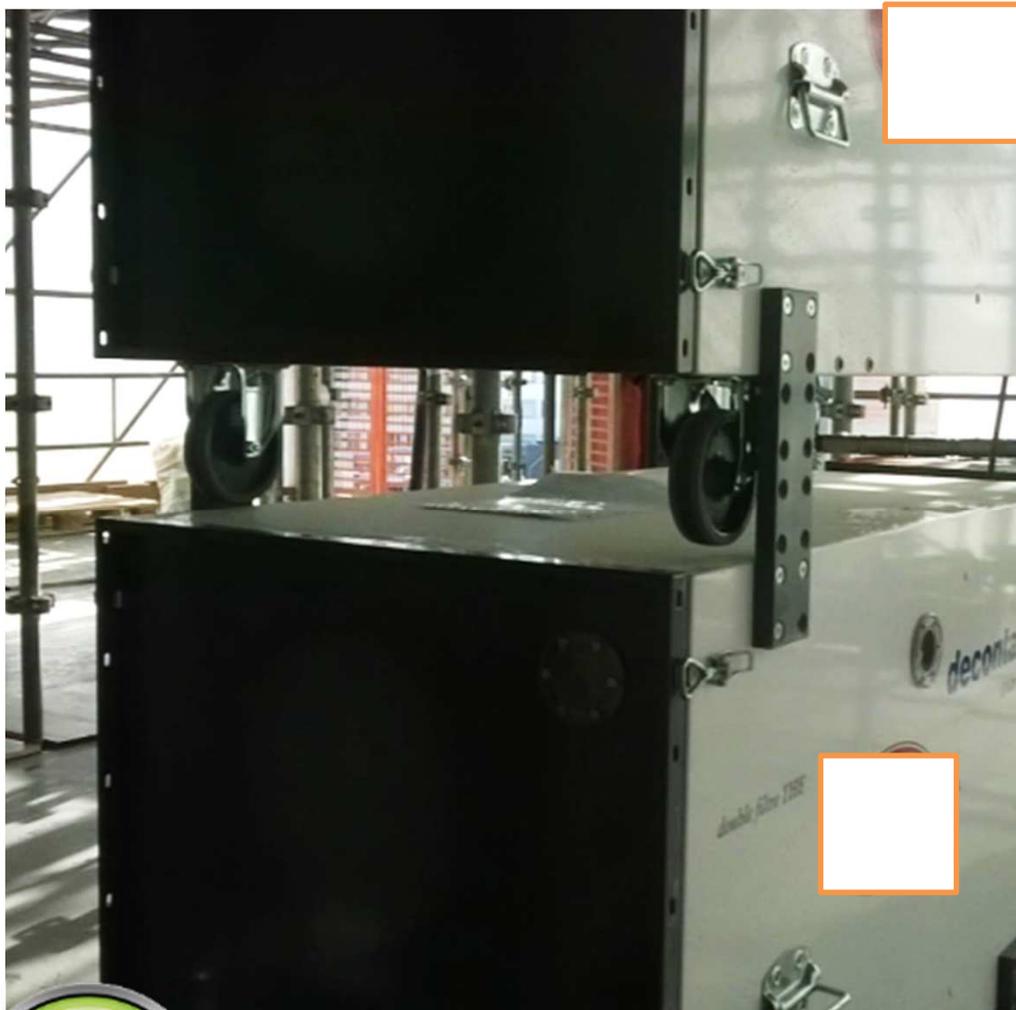
Système de fixation des
polyanes sur les
barrières



Bonne et mauvaise pratique : extracteurs hors zone



Bonne et mauvaise pratique : empilement des extracteurs d'air



Mauvaise pratique : stockage de big bags hors abri



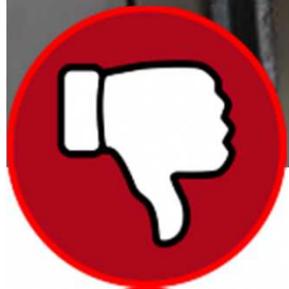
Mauvaise pratique : articles propres en sacs amiante



Mauvaise pratique : croisement piétons / désamienteurs



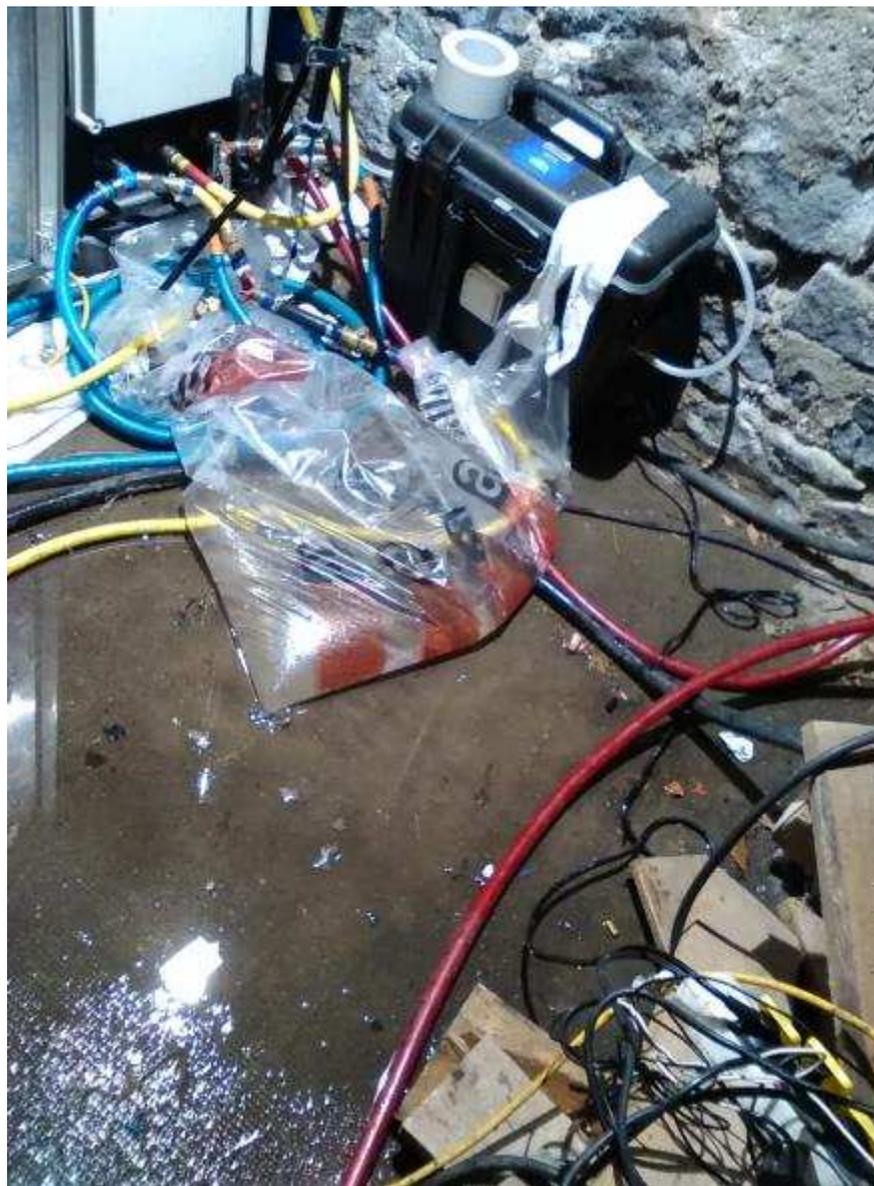
Mauvaise pratique : obstruction des entrées d'air



Mauvaise pratique : obstruction des extracteurs d'air



Mauvaise pratique : banalisation des fuites d'eau



Mauvaise pratique : base vie de fortune

